

Québec, le 6 juillet 2010

Objet : Club des passions

Bonjour à tous et à toutes,

Les activités du Club des passions débiteront de nouveau à partir du lundi 11 octobre prochain. Le Club des passions ados est ouvert aux garçons et aux filles âgés de 14 à 19 ans et présentant le syndrome d'Asperger ou l'autisme de haut niveau. Deux groupes pouvant accueillir chacun six membres seront effectifs. Ils se réuniront le mercredi ou le jeudi soir. Ils seront créés selon l'âge et les affinités des participants.

Pour les adultes, cette année, nous offrons un club de plus en raison de la demande grandissante pour ce groupe d'âge. Le Club des passions adultes permettra de répondre aux besoins des 20 ans et plus. Les groupes seront créés selon les affinités des participants. Nous accepterons jusqu'à 10 participants maximum par groupe. Ils se réuniront le lundi ou le mardi soir. Les rencontres auront lieu de 19 h à 21 h au siège social, situé au 1055, boulevard des Chutes à Beauport. Tout comme l'an dernier, une rencontre par mois sera une activité spéciale, comme une sortie à l'extérieur.

Étant donné que ce service est de plus en plus populaire, les membres de l'an passé ne sont pas automatiquement inscrits. **Nous devons recevoir votre inscription avant le vendredi 17 septembre.** Les personnes qui enverront leur fiche d'information générale et le paiement après cette date seront sur une liste d'attente. De plus, si le nombre d'inscription pour le club des passions excède le nombre de places disponibles, il se peut que certains participants de 18 et 19 ans soient automatiquement transférés au groupe des adultes. Nous vous contacterons avant le vendredi 2 octobre pour vous indiquer votre jour de rencontre.

Ce service a été créé dans le but de développer un sentiment d'appartenance au sein des membres. Les participants peuvent partager leurs passions, rencontrer des personnes du même âge et travailler par le fait même les habiletés sociales.

La dernière rencontre hebdomadaire avant les fêtes aura lieu durant la semaine du 13 décembre. Il est à noter que le Club des passions poursuivra ses activités après la période des fêtes de la semaine du 10 janvier au 16 mai.

Afin d'assurer une équité entre les services offerts par l'organisme, les frais d'inscription de 50 \$ devront être payés avant le début des activités. Ce montant donne droit aux activités pour toute la saison, d'octobre à mai. Vous devez nous faire parvenir le formulaire d'inscription accompagné d'un chèque de 50 \$ et ce, avant le 17 septembre. Pour les activités spéciales, un montant fixe de 5 \$ sera demandé par mois pour les personnes qui y participeront. La contribution sera demandée la semaine précédant l'événement.

J'en profite pour lancer une invitation spéciale à toutes les adolescentes et les femmes Asperger qui aimeraient participer à un club des passions non-mixte. Dans l'éventualité où il y aurait assez de participantes, nous pourrions faire l'essai d'un club féminin. Il suffit de me retourner le formulaire en m'indiquant que vous voulez participer à ce groupe.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me joindre par téléphone ou par courriel. Je vous souhaite un bon début de saison.

Kathleen Roy, coordonnatrice des services
veroniquetaillefer@autismequebec.org